

- Prodiguer des conseils en matière de S-T à TBR, aux ministères et organismes à vocation scientifique par l'entremise du groupe de définition des tâches prioritaires et à leurs collègues à leur mission, en réponse à des questions précises.

II Promotion de la collaboration en ST

Objectif : *Favoriser les partenariats en S-T des institutions gouvernementales, du milieu universitaire et du monde des affaires du Canada avec leurs homologues du pays hôte.*

- Déterminer les possibilités de collaboration, les personnes ressources clés et les développements récents survenus sur le marché ainsi que les politiques du pays hôte, et présenter des rapports à ce sujet aux clients du programme de S-T.
- Cultiver des relations étroites avec les ministères et les organismes de recherche clés de leur pays hôte et leurs homologues canadiens pour promouvoir l'élargissement de la collaboration.
- Organiser des visites et des missions de hauts responsables en S-T à destination et en provenance du Canada dans des domaines prioritaires.
- Faire ressortir les capacités scientifiques et technologiques du Canada auprès de leur pays hôte en faisant connaître l'excellence de la recherche gouvernementale et universitaire du Canada et de la R-D de ses entreprises.
- Promouvoir les activités internationales du Canada en matière de développement de la technologie, notamment :
 - exposer les capacités technologiques du Canada et encourager le transfert commercial de celles-ci à leur pays hôte;
 - faciliter la recherche des technologies étrangères, l'accès à celles-ci et leur acquisition par les entreprises canadiennes;
 - servir d'intermédiaire concernant les possibilités de partenariat en matière de développement de la technologie internationale.

(N. B. : La mesure dans laquelle cette activité peut avoir lieu dépend de la capacité des CST de susciter l'engagement de leurs collègues et(ou) de confier des tâches au personnel qui en relève à la mission, y compris les agents de développement de la technologie, les délégués commerciaux et les agents économiques et commerciaux.)

Relations et soutien

Représentants officiels du Canada en matière de S-T dans leur pays hôte, les CST relèvent d'un surveillant de mission principal. Ils travaillent en étroite collaboration avec :

- le chef de mission et tous les agents et à la mission dans les domaines touchant les S-T;
- TBR;
- les directions générales géographiques;